

# L'Agglo recrute!

Son Chargé de reclassement et du Handicap h/f

## vos missions

• Mise en place de la politique de reclassement et handicap au sein des trois collectivités (Ville, Agglo, CCAS) afin d'assurer le maintien dans l'emploi des agents en situation de reclassement et d'accompagner les personnes porteuses de handicap, mais aussi assurer un premier niveau de soutien psychologique.

• Volet handicap : Orchestrer et coordonner l'ensemble des acteurs (internes et externes) amenés à intervenir auprès des agents en situation de handicap avec le service prévention sur les solutions d'aménagement de poste

• Volet reclassement : Accompagner les agents en inaptitude ou en difficulté sur leur poste de travail, suivre les agents en arrêt maladie, assurer un suivi renforcé lors de l'intégration ou la réintégration des agents



## VOTRE PROFIL

Idéalement issu d'une formation supérieure de type Bac+5 « prise en charge du handicap en entreprise/psychologue du travail », vous êtes passionné par votre domaine et possédez la fibre « service public » !

Prêt-e à **mettre en œuvre vos connaissances** dans le domaine du handicap et du reclassement !

Maîtrise des **enjeux et du cadre réglementaire**, connaissances des droits en matière de handicap, d'obligation de reclassement dans la fonction publique !

Un talent de **persuasion** pour embarquer les acteurs internes et externes ?

Force de proposition : **1000 idées/minute ?**

**Organisé, rigoureux, excellent communicant** : vous vous reconnaissez ?

**Sens de l'accueil, excellent relationnel, envie de faire partie d'une équipe ?** On vous attend !

**As du PC (suite Office et Outlook) !**

Mme Sarah DJEBALI

Candidatures : [recrutement.agglo@casq.fr](mailto:recrutement.agglo@casq.fr)

Contacts : 03 23 06 91 80

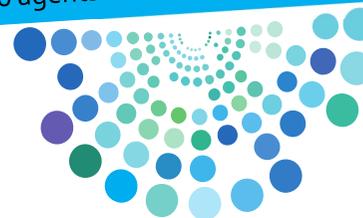
## CONTRAT

Poste ouvert aux fonctionnaires et contractuels de droit public  
Cadre d'emploi des attachés (Catégorie A)  
Horaires fixes

Poste basé à Saint-Quentin, participation mutuelle, régime indemnitaire, CNAS et COS.

## La Direction du Développement des Ressources Humaines :

Mutualisée Ville, Agglo et CCAS et constituée des pôles Pilotage RH, Développement RH, Gestion Administrative et Appui stratégique, elle conçoit et met en œuvre, grâce à ses 38 collaborateurs aux compétences et missions variées, la politique RH des trois collectivités représentant plus de 1 800 agents !



## Des missions variées !

- Environnement
- Piscine
- Pôle mécanique
- Enfance
- Robotique
- Développement économique
- Écoles
- Tourisme
- Eau
- Assainissement
- Déchets ménagers
- Aménagement du territoire

**39**  
COMMUNES

**85000**  
HABITANTS

**650**  
AGENTS